

Déclaration de Politique étrangère

présentée par

S.E.M. Jean Asselborn

Vice-Premier Ministre,

Ministre des Affaires étrangères et de l'Immigration

devant la Chambre des Députés,
le 18 Novembre 2008

Seul le texte prononcé en luxembourgeois fait foi
Traduction de courtoisie

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Les principaux défis qui se posent à notre politique étrangère restent les mêmes que ceux des années précédentes : sécurité, changement climatique, pauvreté dans le monde, mouvements migratoires et développement durable.

Mais le paysage dans lequel la politique étrangère doit se mouvoir est marqué par des changements profonds :

- de nouveaux acteurs régionaux, mais aussi globaux ont fait leur apparition sur la scène mondiale
- les valeurs universelles, qui sont à la base de l'ordre international des 60 dernières années, semblent trouver moins d'écho aujourd'hui
- la violence comme moyen de résoudre des différends politiques entre, mais aussi à l'intérieur des pays semble avoir le vent en poupe
- le nationalisme et le fondamentalisme se trouvent renforcés
- les institutions multilatérales, et leur capacité de résoudre les problèmes globaux, sont remises en question par certains

Dans cette constellation complexe et fluide, contribuer à la paix et à la stabilité dans le monde n'est pas devenu plus facile.

La politique étrangère luxembourgeoise, qui se veut une politique étrangère européenne, est également touchée par cette évolution et nous devons prendre en compte ce nouveau contexte si nous voulons affronter les défis qui se présentent à nous.

C'est ici que l'Europe continue à jouer un rôle important dans la politique étrangère luxembourgeoise, parce que l'Europe nous permet de projeter nos valeurs de manière efficace.

Les citoyens européens vivent aujourd'hui dans un espace de paix, de liberté, de bien-être et de solidarité qui n'existe nulle part ailleurs.

Cela ne va de soi, mais cela a été rendu possible par notre travail en commun pour construire ensemble une Europe forte, car seule une Europe forte est à même de contribuer efficacement à une réponse coordonnée donnée aux défis mondiaux que nous devons affronter collectivement.

La voix de l'Union européenne est de plus en plus entendue, et elle est de plus en plus écoutée.

Le modèle européen convainc et inspire. L'attractivité de l'Union européenne est forte, parce que l'UE en tant que projet est un succès.

L'Europe s'affirme de plus en plus comme un acteur global qui se caractérise par une approche spécifiquement européenne lorsqu'il s'agit de faire face aux problèmes d'envergure mondiale.

La question qui se pose aujourd'hui dans le nouveau contexte géopolitique est la suivante : Comment continuer à renforcer et à développer la stabilité que l'Europe connaît depuis des décennies, et ce non seulement chez nos voisins directs, mais aussi au-delà?

Traité de Lisbonne

Les événements de dernières mois ont montré que nous avons besoin du Traité de Lisbonne.

Le Traité de Lisbonne pose les jalons pour que l'Union européenne puisse agir de manière unie sur le plan interne et externe. Il crée la base pour un fonctionnement plus efficace, aussi et avant tout dans le domaine de la politique étrangère et de sécurité, tout en assurant la participation de tous les Etats membres dans le respect de la méthode communautaire.

L'année dernière j'ai présenté en détail les différents éléments du Traité de Lisbonne. A l'époque, nous partions du principe que le Traité entrerait en vigueur le 1^{er} janvier 2009.

Le 12 juin dernier, lors d'un référendum, les électeurs irlandais ont voté majoritairement contre le Traité de Lisbonne.

Le Conseil européen des 19 et 20 juin s'est penché sur la poursuite du processus de ratification du Traité. Le gouvernement irlandais a demandé du temps pour analyser la situation et examiner les motivations du rejet.

Ainsi, le Conseil européen avait décidé de revenir sur cette question lors de sa réunion en octobre 2008 sur base d'un rapport du Premier ministre irlandais.

Tel était le cas le mois dernier lors du Conseil européen des 15 et 16 octobre.

Le Premier ministre irlandais y a présenté une étude qui analyse en détail les résultats du référendum. D'après cette étude, le manque d'informations sur le Traité apparaît comme une raison majeure du non.

Il y a eu en plus des craintes multiples auprès de la population irlandaise. Ces craintes ont contribué au vote négatif bien qu'elles soient injustifiées, voire carrément infondées. Il s'agissait de la peur de voir disparaître la neutralité militaire, la souveraineté en matière fiscale et l'illégalité de l'avortement. A cela s'ajoutaient la crainte d'une conscription dans une armée européenne et l'inquiétude de perdre le poste du Commissaire irlandais.

En même temps, l'étude montre que la grande majorité des Irlandais a toujours une attitude positive par rapport à l'Union européenne.

Le gouvernement irlandais nous a également informés que le Parlement irlandais a créé une commission spéciale comprenant des représentants de tous les partis afin de discuter de l'avenir de l'Irlande dans l'UE. Cette commission devra présenter le rapport de ses travaux d'ici fin novembre.

Sur base de cette consultation le gouvernement irlandais fera des propositions en vue de définir ensemble lors du Conseil européen de décembre les éléments d'une possible solution et une feuille de route décrivant la voie commune à suivre, assortie d'un calendrier.

Une renégociation du Traité est toutefois exclue.

Depuis le référendum en Irlande, le processus de ratification s'est poursuivi, et depuis le Royaume-Uni, Chypre, les Pays-Bas, la Belgique, l'Espagne et l'Italie ont ratifié le Traité. Le Traité de Lisbonne a ainsi été ratifié entretemps par 22 Etats membres.

Un 23^{ème} pays s'ajoutera sous peu. En Suède, le Parlement se propose de voter sur le Traité cette semaine encore, le 20 novembre pour être précis.

Il ne reste que trois Etats membres, outre l'Irlande, qui n'ont pas ratifié le Traité, à savoir la République tchèque, la Pologne et l'Allemagne. En Pologne et en Allemagne, les Parlements l'ont toutefois déjà approuvé. Le Président fédéral allemand s'est publiquement dit d'accord avec le contenu du Traité mais il doit attendre l'arrêt de la Cour constitutionnelle fédérale.

Même si le Traité n'entrera pas en vigueur le 1^{er} janvier 2009 comme initialement prévu, il reste pour nous la base indispensable pour le fonctionnement de l'Union européenne.

Nous sommes d'accord de laisser à nos collègues irlandais le temps dont ils ont besoin pour trouver une solution. Nous estimons toutefois qu'il est important de s'entendre le plus rapidement possible en décembre sur un calendrier pour la poursuite du processus de ratification.

La crise financière a contribué à renforcer la popularité de l'Union européenne en Irlande. La protection que l'UE est capable d'offrir est appréciée. Ce contexte pourrait créer, contre toute attente, des conditions favorables à une approche plus positive des Irlandais par rapport au Traité. On observe des signaux timides dans cette direction.

Le report de l'entrée en vigueur du Traité au-delà de juin 2009, voire au-delà de novembre 2009, aurait des conséquences diverses, notamment institutionnelles, dues à l'application du Traité de Nice.

Le nombre de sièges au Parlement européen serait réduit. Cette réduction impliquerait que certains Etats membres auraient droit à moins de représentants au Parlement européen qu'actuellement ; moins aussi que prévu par le Traité de Lisbonne. Le Luxembourg n'est toutefois pas concerné par cette réduction.

Des questions se poseraient également concernant la composition de la Commission européenne.

Si le Traité de Nice s'appliquait lors de la formation de la nouvelle Commission, dont le début de mandat est prévu pour le 1^{er} novembre 2009, le nombre des commissaires devrait être inférieur au nombre des Etats membres.

Dans ce cas, les 27 Etats membres de l'UE seraient appelés à se mettre d'accord sur la composition de la Commission en attendant l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne qui prévoit un commissaire par pays au premier tour.

Dans un tel cas de figure, le gouvernement luxembourgeois s'engagerait pour le respect du principe de la rotation égalitaire, tel que prévu par le Traité de Nice et tel qu'inscrit également au Traité de Lisbonne

Nous nous attendons donc en décembre à des indications plus claires sur la voie à suivre et sur les décisions qui s'imposent en fonction du calendrier.

Tous ceux qui ne veulent pas de directoire en Europe devront s'engager pour l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne. L'Irlande, la République tchèque tout comme la Pologne ne peuvent qu'en tirer profit.

La crise financière internationale

« Civiliser le capitalisme » est le titre d'un des derniers livres de la comtesse Marion Dönhoff, une des grandes éditrices allemandes. Et elle n'a pas exagéré !

La crise financière que j'ai déjà évoquée brièvement l'année dernière lorsqu'elle a éclaté aux Etats-Unis, a frappé cette année de plein fouet l'Europe et le Luxembourg. Je ne veux pas revenir ici sur ce qu'a dit à ce sujet Monsieur le Premier Ministre dans son discours à l'occasion de l'ouverture de la session de la Chambre 2008-2009.

Une chose est sûre : l'avidité et une insouciance inconcevable de certains acteurs ont malheureusement conduit à une situation qui a plongé beaucoup de gens dans la misère.

Afin d'éviter une évolution aussi dramatique à l'avenir, la question qui se pose actuellement, n'est pas de savoir s'il faut certaines règles, mais de quelles règles nous avons besoin pour que notre économie puisse retrouver sa stabilité et sa prospérité sans que sa capacité d'innovation n'en pâtisse.

Le Conseil Européen des 15 et 16 octobre dernier a adopté un paquet de mesures qui servent cet objectif. Nous pouvons constater que ces mesures ont conduit à une stabilisation du système financier européen et qu'une

grave crise financière a pu être évitée. Néanmoins ce serait une erreur de croire que tout est rentré dans l'ordre.

Permettez-moi de rappeler ici l'importance que représente pour le Luxembourg une Union Européenne avec une monnaie commune s'appuyant sur des fondements solides.

Une économie comme la nôtre n'a pu se développer avec tant de succès au cours des dernières décennies que grâce au marché intérieur européen en général et l'euro en particulier.

En ces temps plus difficiles, ces deux facteurs se sont révélés être de vrais boucliers pour notre économie nationale. Cela ne signifie cependant pas que notre économie ne soit pas affectée par cette crise.

Il y a lieu de renforcer davantage ces deux fondements de l'Union Européenne afin que l'Union dans son ensemble ainsi que ses Etats membres soient en mesure de réagir d'une manière encore plus efficace en situation de crise.

Pour pallier à de telles situations, une présence forte et unie de l'Union Européenne vers l'extérieur est nécessaire. La Présidence française actuelle a joué un rôle important à cet égard.

Mais il nous faut donner à l'Union ce cadre institutionnel permanent que le Traité de Lisbonne offre. Car comme Jean Monnet l'a déjà dit : « Rien n'est possible sans les hommes, rien n'est durable sans les institutions ».

Dès le début de cette crise financière il a été clair qu'une démarche nationale isolée ne pouvait constituer une réponse aux défis auxquels nous sommes confrontés. Le dernier Conseil européen a trouvé une réponse commune. Il a permis à l'Union Européenne de jouer, sur le plan mondial, un rôle primordial dans la recherche d'une solution à la crise financière et dans les discussions concernant la réorganisation de l'architecture financière internationale.

La réponse européenne à la crise est une sorte de boîte à outils dans laquelle chaque pays peut prendre les éléments dont il a besoin pour aider son système financier. Il va de soi que ces mesures de soutien doivent être conformes aux règles du marché intérieur et au droit de la concurrence.

Ce n'est qu'en procédant ainsi que nous pouvons éviter une fragmentation du marché intérieur. Permettez-moi de souligner la nécessité d'une Commission européenne forte qui veille au respect des principes de base du droit européen.

Le marché intérieur européen doit avant tout fonctionner pour les banques, mais différemment comme cela a été le cas dans le passé. Le catalogue des mesures qui a été décidé prévoit également une meilleure supervision des activités financières par les autorités nationales.

Si aujourd'hui 40 banques en Europe traitent le gros des activités transfrontalières, il nous faudrait pour le moins disposer d'une surveillance solide et mieux organisée pour celles-ci.

La situation de stress sur les marchés financiers a conduit certains à rechercher bouc émissaire pour expliquer cette crise.

Et il a été question de paradis fiscaux : ceux-ci auraient conduit à cette crise, puisque ces paradis ne tombent pas sous une régulation. C'est une des caractéristiques d'un paradis fiscal. Une autre en est que ces paradis fiscaux ne prélèvent pas d'impôts.

Le Luxembourg n'est pas un paradis fiscal ! Faire croire le contraire n'est pas seulement faux mais sournois. Associer paradis fiscal et secret bancaire est inacceptable.

Le maintien du secret bancaire n'a d'ailleurs pas été mis en cause dans la récente proposition de la Commission concernant la fiscalité de l'épargne.

Cette proposition est de notre avis une bonne base de travail pour fermer d'éventuels trous concernant justement cette imposition des revenus de l'épargne, une imposition qui doit toutefois être élargie également aux pays et territoires non membres de l'Union européenne qui appliquent des mesures équivalentes.

Les travaux relatifs à la proposition de la Commission concernant la fiscalité de l'épargne ont débuté hier à Bruxelles. Seuls deux pays ne partagent pas l'approche de la Commission, laquelle prévoit aussi à l'avenir la coexistence

de la retenue à la source et de l'échange d'informations. Ces discussions étaient constructives et ont eu lieu de manière ordonnée.

Dans ces discussions notre gouvernement va également garantir, comme cela a été le cas dans l'actuelle directive fiscalité de l'épargne de 2005, que d'autres pays tiers soient inclus et appliquent les mêmes mesures que celles que nous prendrons en Europe.

Si nous ne le faisons pas, nous allons courir le risque d'assister à une fuite des capitaux européens vers l'Asie par exemple : possibilité que l'Europe et tous les Etats membres de l'Union Européenne ne peuvent nullement se permettre à l'heure actuelle.

Dans beaucoup de dossiers fiscaux notre pays se trouve face à une majorité des Etats membres quand il est question de réglementation en matière d'impôts, conventions contre la double imposition ou la coopération entre administrations fiscales.

Dans ces discussions le Luxembourg doit observer les développements internationaux en tant que pays et place financière. Fermer les yeux et croire que rien n'aurait changé ne serait pas approprié.

En même temps, il est cependant clair que le gouvernement, tant sur le plan européen que sur le plan international, va adopter et défendre une position permettant à notre place financière de garder ses atouts dans un environnement international en constante évolution. Des atouts qui, soit dit en passant, ne se réduisent pas au secret bancaire, mais qui englobent également l'innovation, le professionnalisme, la compétence et l'internationalisation dans un milieu caractérisé par la stabilité sociale et politique.

Même si la situation dans le secteur financier s'est stabilisée, l'Europe est maintenant confrontée aux répercussions négatives de la crise financière sur l'économie réelle.

La question se pose s'il faut laisser le champ libre aux forces du marché ou bien s'il ne vaut pas mieux essayer de trouver, en tant qu'Union Européenne, des réponses.

Je suis d'avis que cette dernière possibilité est la bonne et c'est pourquoi je me réjouis que la Commission ait présenté des propositions afin d'élaborer une réaction commune. Ces propositions tiennent également compte des conséquences sociales de cette crise et elles ont pour but de conduire à des actions communes sur le plan européen et national.

Le marché intérieur a besoin d'une monnaie commune et je crois que tout le monde a compris que la situation aurait été bien pire si dans cette crise financière nous n'avions pas eu l'euro.

C'est ce à quoi les pays non membres de l'Union Européenne ou de la zone Euro doivent faire face. Je pense par exemple à l'Islande ou la Hongrie : la dévaluation de leurs monnaies combinée à des taux d'intérêt élevés leur pose de gros problèmes.

Sans l'euro nous aurions probablement dû faire face à un tel scénario. L'élargissement de la zone Euro à la Slovaquie en janvier 2009, ainsi qu'à d'autres pays de l'UE plus tard, va conduire à renforcer et approfondir le marché intérieur.

La force de l'euro pendant ces derniers mois, spécialement vis-à-vis du dollar, a contribué à amortir la hausse des prix du pétrole.

Politique énergétique et protection du climat

Les prix élevés de l'énergie que nous avons connus jusqu'à une date récente démontrent la nécessité d'une politique énergétique commune de l'Union européenne.

Dans ce domaine également, le Traité de Lisbonne offre de nouvelles perspectives dans la mesure où la politique énergétique est élevée au niveau d'une politique européenne, et que la sécurité d'approvisionnement y est définie comme étant un des objectifs principaux de cette politique.

Vu la dépendance énergétique de l'Union, une telle politique énergétique européenne connaît nécessairement une importante dimension extérieure.

Nous devons, en tant qu'Union, réussir à nous présenter unis face à nos importants fournisseurs afin d'instaurer un partenariat énergétique fiable.

La question de l'énergie ne peut pas être envisagée indépendamment d'un autre thème sur lequel l'Union est appelée à dégager une position commune.

Je songe ici au changement climatique, un des plus importants défis du 21^e siècle.

Il s'agit de réaliser les objectifs identifiés en matière de protection du climat.

Nous avons besoin d'un plan raisonnable pour réaliser les "3 fois 20" : réaliser d'ici 2020 au sein de l'Union européenne une réduction de 20% des émissions de CO₂, une part de 20% d'énergies renouvelables et une augmentation de l'efficacité énergétique de 20%. Pour cela, nous avons besoin de la flexibilité nécessaire et de la solidarité européenne.

Le Luxembourg est prêt à apporter sa contribution à ces efforts. Nous sommes disposés à tout faire pour atteindre ces objectifs ambitieux et nous avons besoin pour y arriver qu'on nous accorde les moyens et instruments nécessaires.

Je pense qu'on commettrait une erreur si on prétextait de la récession menaçante pour jeter par-dessus bord ces objectifs ambitieux.

J'espère que le Conseil européen de décembre prendra les décisions permettant à l'Union européenne de jouer un rôle pionnier lors de la conférence mondiale à Copenhague en décembre 2009 (comme l'Union l'a d'ailleurs fait lors de la crise financière). Avec l'entrée en fonction d'une nouvelle administration américaine, des avancées communes sont désormais être possibles.

Le changement climatique pourrait également s'avérer être une opportunité pour adapter nos économies.

De nouveaux emplois et activités pourront être créés grâce à des investissements consentis : par la construction de voitures plus propres, par l'assainissement des bâtiments, par le développement conséquent de sources d'énergies renouvelables.

Commerce mondial

Nous devons éviter des réflexes protectionnistes, que ce soit au plan national ou au niveau de l'Union. Ceci vaut d'autant plus dans un contexte économique de plus en plus tendu et en l'absence d'un accord sur les négociations à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur le cycle de Doha.

Je tiens à rappeler ici que le volume global des marchandises exportées et importées par le Luxembourg dépasse les 80% de notre produit intérieur brut. Ce chiffre démontre l'importance, pour notre pays, d'entretenir de bonnes relations commerciales avec nos voisins ainsi qu'avec le reste du monde et de promouvoir les investissements au Luxembourg.

Les missions économiques à haut niveau qui sont organisées chaque année en collaboration avec nos entreprises témoignent de l'attention que le Gouvernement accorde au commerce extérieur. Ces missions permettent à nos entreprises de saisir les opportunités immenses qui s'offrent auprès de nos partenaires commerciaux, tant en termes d'exportation au sens large qu'en termes d'investissements.

En cette période d'incertitude économique que nous traversons, il s'agit de ne pas reproduire les erreurs du passé lorsque certains pays, fermant leurs frontières aux biens et services importés, ont suspendu le commerce avec leurs voisins et ainsi aggravé davantage la crise économique.

Le protectionnisme aveugle et l'égoïsme national ne constituent pas d'options valables pour une politique étrangère mettant l'accent sur le dialogue et la coordination et favorisant les solutions multilatérales aux problèmes communs.

Une première étape importante à franchir dans ce contexte consistera à conclure les négociations du cycle de Doha. Un tel accord dans le cadre de l'OMC ne permettra non seulement à nos entreprises exportatrices de bénéficier d'un meilleur accès aux marchés des économies émergentes, mais contribuera notamment à renforcer le climat de confiance en augmentant la transparence et la prévisibilité. Or, afin de vaincre la crise économique actuelle, il est primordial de rétablir la confiance entre les différents acteurs de l'économie.

Le système multilatéral du commerce constitue le domaine où il devrait être possible d'aboutir à des résultats concrets. Il est important de conclure le

cycle de Doha afin que les produits et les services des pays les moins avancés puissent entrer librement sur nos marchés. Ces pays devraient pouvoir bénéficier d'une intégration effective dans le système commercial mondial. Une telle intégration constitue un des éléments-clés de tout modèle de développement économique visant à promouvoir la création de richesse et d'emploi au bénéfice de la population.

En aucun cas, les pays les plus pauvres doivent être les perdants de ce cycle de négociations connu sous le nom de programme de Doha *pour le développement!*

Je déplore que, lors de la réunion ministérielle de l'OMC qui s'est tenue en juillet dernier à Genève, deux des membres-clés de l'OMC, à savoir les Etats-Unis et l'Inde, n'ont pas réussi à réconcilier leurs intérêts respectifs sur une question spécifique. L'effondrement des pourparlers en juillet risque d'anéantir les chances de parvenir à un accord dans un avenir proche – sauf s'il y a encore un sursaut d'ici la fin de l'année.

Il m'apparaît essentiel de souligner ici le rôle constructif que l'Union européenne a joué dans le cadre des négociations multilatérales et qui a d'ailleurs été salué par une large majorité des membres de l'OMC. Le Luxembourg continue à soutenir les efforts de la Commission européenne, qui, négociant au nom des Etats membres de l'UE, s'est engagée à œuvrer en faveur d'un accord respectueux des intérêts des pays en développement.

Ne soyons pas dupes : le fait que ces négociations se sont effondrées lors de la réunion ministérielle en juillet dernier constitue certes un revers. Mais ce n'est pas non plus l'échec définitif du cycle de Doha – nous nous trouvons plutôt, permettez-moi cette métaphore, sur la dernière ligne droite d'une étape de montagne difficile. C'est bien connu, les derniers mètres sont les plus durs.

Nous espérons dans ce contexte pouvoir compter également sur le prochain gouvernement américain.

Le Luxembourg en tant que capitale européenne

La dynamique de Luxembourg en tant que capitale européenne, à côté de Bruxelles et de Strasbourg, est un élément important de notre politique étrangère.

Par décisions et Traités, notre pays a reçu des droits et obligations dans le domaine du siège des institutions européennes.

Depuis 50 ans, les responsabilités et défis ont été les mêmes pour tous les gouvernements : ceux d'offrir par le biais d'une politique de siège proactive, aux institutions européennes et à leurs services qui ont leur siège à Luxembourg, ainsi qu'aux fonctionnaires européens, les moyens dont ils ont besoin pour travailler dans de bonnes conditions. Parmi ces moyens, il y a bien entendu d'abord les bâtiments.

Je pense ici par exemple aux bâtiments qui ont été achevés cette année, comme l'agrandissement de la Cour de Justice et de la Banque européenne d'investissements, mais aussi aux bâtiments qui sont à l'étude, comme l'extension de la Cour des Comptes, la construction d'un nouveau siège du Secrétariat général du Parlement européen, la deuxième école européenne ou le Centre de Conférences pour les réunions ministérielles européennes.

Dans ce sens, le site du Kirchberg, symbole de la présence européenne au Luxembourg, demeure un grand chantier.

En vue d'une politique de siège active mais également durable, il ne suffit pas de se concentrer sur des bâtiments. Il faut encore suivre le développement du site Luxembourg. Je pense ici au respect des accords de siège européens, afin d'ancrer les institutions au Luxembourg. Je pense aussi à la nécessité d'attirer de nouvelles activités européennes au Luxembourg. Mais pour ce faire, l'attractivité du site doit être garantie.

Au-delà des obligations, une politique de siège dynamique nous apporte aussi beaucoup d'avantages : une visibilité européenne et internationale, ainsi que des avantages économiques, culturels et sociaux indéniables.

Le site de Luxembourg en tant que ville siège a été consolidé et renforcé au cours des dernières années. Continuer à s'engager de manière énergique pour la capitale européenne de Luxembourg est une nécessité essentielle pour la politique luxembourgeoise.

Dans ce contexte, je voudrais remercier toutes les administrations qui coopèrent avec beaucoup d'engagement dans les questions de siège. Les

défis sont grands, mais cette excellente coopération nous aide à honorer nos obligations.

Politique européenne de voisinage

L'Europe est stable lorsque son voisinage est stable.

Dans les Balkans, au début des années 1990, et dans le Caucase cette année-ci, il nous a été rappelé de manière brutale que la guerre reste toujours possible sur le continent européen ou dans son voisinage immédiat et que les conséquences d'une telle guerre ont également un impact direct chez nous.

L'élargissement de 2004 a procuré de nouvelles frontières extérieures et ainsi de nouveaux voisins à l'Europe. Nous devrions coopérer étroitement avec ces nouveaux voisins afin de projeter et de renforcer la stabilité également hors des frontières de l'Union européenne.

Afin de créer un environnement de stabilité durable dans notre voisinage, nous avons besoin d'une approche européenne spécifique conjuguant tous les instruments diplomatiques, financiers, sécuritaires et économiques à disposition de l'UE. Bon nombre de ces instruments sont déjà mis en œuvre dans la politique européenne de voisinage.

Depuis le mois de mai de cette année, les Etats membres de l'UE discutent plus intensément du « partenariat oriental ». Nous cherchons à travers cette initiative le renforcement de nos relations avec nos voisins de l'Est et nous nous proposons de les aider afin qu'ils puissent mener à bien leurs réformes internes.

Lors du Conseil européen du 1^{er} septembre, la Commission européenne a été chargée de présenter des propositions concrètes pour la réunion du Conseil de décembre cette année. Le Luxembourg a toujours été d'avis que l'UE doit entretenir de bonnes relations avec ses voisins de l'Est **et** avec ceux du Sud. Dans ce contexte, le Luxembourg soutient l'idée du « partenariat oriental » au même titre que le renforcement des relations avec les voisins du Sud dans le cadre de l'« Union pour la Méditerranée : Processus de Barcelone ». Selon notre appréciation, la politique européenne de voisinage constitue cependant le cadre politique de nos relations avec tous nos voisins.

Le conflit en Géorgie

Depuis le début du conflit en Géorgie les 7/8 août et après l'accord de cessez-le feu du 12 août, la situation en Géorgie et dans le Caucase s'est retrouvé au centre de l'actualité internationale de politique étrangère. Les événements se produisant dans cette région concernent directement les intérêts sécuritaires de l'Europe.

Si aujourd'hui les armes se taisent en Géorgie et si nous pouvons parler d'un processus de stabilisation, c'est en première ligne le mérite de l'Union européenne et de sa Présidence française. Si, au sein de l'UE, la volonté politique existe pour agir de concert, nous pouvons obtenir de grands succès et réaliser l'idée européenne de paix et stabilité aussi au-delà de nos frontières.

L'Union européenne est ainsi devenue un acteur central non seulement pour la négociation d'un cessez-le-feu mais aussi pour sa mise en œuvre concrète à travers l'envoi d'une mission d'observation de plus de 300 personnes - l'« EUMM » ; mission à laquelle le Luxembourg participe avec 2 représentants. Rappelons dans ce contexte que le Luxembourg a activement plaidé pour la mise en place d'une commission d'enquête internationale dont le rôle sera d'élucider les origines du conflit.

Même si nous refusons la reconnaissance de l'indépendance des deux régions, nous nous devons de chercher des solutions durables. Voilà pourquoi il a été retenu dans le cadre de l'accord du 8 septembre de lancer des « discussions internationales » à Genève, auxquelles toutes les parties participeraient pour trouver ces solutions. Ce processus de rapprochement a ainsi été lancé le 15 octobre à Genève et le fait que le prochain tour des discussions ait pu être fixé d'un commun accord au 18 novembre démontre qu'une dynamique a été créée sur laquelle peuvent se greffer les prochains pas.

La stabilité au Caucase ne peut cependant pas se limiter aux aspects militaires mais doit avant tout être de nature démocratique et économique. Nous estimons que beaucoup d'améliorations peuvent encore être apportées à l'état de la démocratie en Géorgie. Le système électoral, la justice, les libertés individuelles et d'opinion ont besoin d'améliorations substantielles. Des réformes fondamentales doivent donc être mises en œuvre. Ce sont là les réformes attendues par l'UE et l'OTAN.

Par conséquent nous disposons du cadre pour sortir de la crise et pour stabiliser la situation dans le Caucase. Beaucoup de questions doivent être clarifiées et il n'existe pas de chemin facile. Mais l'Union européenne a pris ses responsabilités et a réussi à faire taire les armes et à lancer une discussion internationale. Il importera de tirer avantage de cela pour fonder la recherche de solutions durables.

Conflits gelés

Il existe encore deux autres „conflits gelés“ qui, depuis les événements en Géorgie, ont refait surface et pour lesquels il importe d'éviter une spirale négative telle que celle vécue en été 2008.

La situation au Haut-Karabagh – une enclave arménienne en Azerbaïdjan qui a fait sécession dans les années 1990 après une guerre sanglante qui a fait 30.000 morts et plus d'un million de personnes déplacées – reste à être clarifiée. Dans ce contexte, il est encourageant que les deux Présidents arménien et azéri se soient rencontrés il y a peu à Moscou. Ils ont également signé une déclaration par laquelle ils s'engagent à faire des efforts supplémentaires pour trouver une solution au conflit. Il ne faut cependant pas être naïf. Après le conflit en Géorgie, la Russie a un intérêt manifeste à démontrer sa capacité de promouvoir la paix dans le Caucase. Il faudra sans doute encore bien du temps et des efforts pour que les deux Présidents mettent de côté leurs différends et s'accordent sur une paix durable. Cependant on est en droit d'être optimiste, car c'est la première fois depuis l'accord de cessez-le-feu négocié par l'intermédiaire de la Russie en 1994 que les deux Présidents ont mis leur signature sous un document tourné vers l'avenir.

Un autre « conflit gelé » dont on ne trouve actuellement que peu de mention dans la presse mais qui est également important pour la stabilité du continent européen est celui de la Transnistrie en Moldavie. L'UE est ici activement engagée à travers une mission de surveillance à la frontière avec l'Ukraine. Elle est également impliquée dans les discussions qui se tiennent dans le format « 5 + 2 ». En août et en septembre de cette année, le dossier a connu une nouvelle dynamique, notamment aussi à cause du fait que la Russie a joué un rôle plus actif. Ici aussi, l'UE est sollicitée et il lui incombe de veiller à ce que sa voix reste entendue dans le cadre des discussions « 5 + 2 ».

Belarus et Ukraine

En tant que membre de l'Union européenne, nous favorisons un partenariat avec nos voisins afin que notre projet d'un ordre de paix paneuropéen devienne réalité. Nous voulons que nos voisins soient pleinement associés à un continent européen de paix et de prospérité.

Notre offre de partenariat vaut également pour le Belarus – à condition que cet Etat choisisse le chemin des réformes et réussisse à améliorer la situation des droits de l'Homme. La libération récente de prisonniers politiques constitue un pas dans la bonne direction. Or nombre de problèmes restent à être résolus. Si les élections du 28 septembre constituent certes une amélioration par rapport aux élections précédentes, elles ont également clairement démontré que nombre de déficits démocratiques persistent. Mais l'UE s'intéresse à un dialogue avec Minsk et a par conséquent fait une ouverture. Nous voulons nous engager sur la voie du dialogue dans le but de renforcer la démocratie et d'assurer le respect des droits de l'Homme. L'UE est prête à aider le Belarus à atteindre ces buts et à renforcer ses relations avec cet Etat dès lors que les conditions le permettent.

Un autre pays de cette région occupe également un rôle important dans ce contexte. Il est clair qu'avec ses 47 millions d'habitants et son statut de deuxième plus grand pays du continent européen, l'Ukraine joue un rôle-clé. Si les réformes y produisent leurs effets, cela aura également une influence positive sur ses voisins. Le problème reste la stabilité, étant donné que le conflit constitutionnel entre le Président, le Gouvernement et le Parlement reste d'actualité. Mais l'Ukraine est dans le droit chemin en ce qui concerne les réformes et nous devons rester engagés pour accompagner ce processus de manière active.

En ce qui concerne le rapprochement de la Géorgie et de l'Ukraine à l'OTAN, notre position est claire. A Bucarest, nous avons dit qu'à terme, les deux pays rejoindront l'Alliance. Cela reste notre position ! Mais nous disons également que ce processus ne doit pas troubler l'ordre de paix paneuropéen. Il n'est dans l'intérêt de personne, ni dans le nôtre, ni dans celui de Tbilissi ou de Kiev de vouloir forcer une adhésion prématurée de la Géorgie et de l'Ukraine. Le rendez-vous des Ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN en décembre constitue une bonne occasion pour faire une première évaluation des progrès de la Géorgie et de l'Ukraine sur leur voie vers l'OTAN. Ce ne sera pas le moment en décembre de

décider de l'attribution du MAP, du « Membership Action Plan ». Nous devons travailler pour que la Géorgie et l'Ukraine, lorsqu'ils se verront attribuer le MAP, soient en mesure de fournir une contribution réelle à notre sécurité et à la leur et que la stabilité de l'Europe soit davantage renforcée. Afin d'atteindre ce but, davantage de réformes sont nécessaires et le projet devra bénéficier du soutien de la population. Cela est loin d'être le cas en Ukraine par exemple. Tout au contraire : le pays est profondément divisé sur la question de l'OTAN, comme sur beaucoup d'autres questions par ailleurs. Il s'y ajoute que je suis persuadé qu'au niveau de l'équilibre politique, il importera de prendre davantage en compte la sensibilité spécifique de la Russie. A défaut, nous créons un déséquilibre politique dans lequel une méfiance importante rendra difficile voire impossible toute coopération.

Les Balkans

L'attention attribuée à la crise dans le Caucase ne doit pas nous détourner des Balkans. Tous les pays des Balkans ont une perspective européenne que nous soutenons. Les Balkans sont une région dans laquelle l'UE a utilisé tous les instruments à sa disposition en synergie, ce qui a contribué à promouvoir la stabilité.

En Serbie, la force d'attraction de l'UE a pleinement joué et le nouveau Gouvernement de Belgrade a adopté un agenda clairement européen. Nous avons pu constater des avancées importantes dans la coopération avec le tribunal pénal international. Karadzic se trouve depuis peu à La Haye où son procès a commencé. J'ai l'espoir que le procureur du TPI pourra constater en décembre que la coopération de Belgrade avec le TPI est désormais sans faille, même si Mladic n'est pas encore à La Haye. Ceci nous permettrait de ratifier l'accord de stabilisation et d'association avec la Serbie, ce qui ancrerait davantage la position de ce pays en Europe. Ceci serait dans notre intérêt commun. Je reste convaincu que sans la Serbie, il sera impossible de stabiliser durablement les Balkans, et partant notre voisinage immédiat.

Le Kosovo reste évidemment un sujet sensible entre l'UE et la Serbie. Or ici aussi les choses bougent, notamment en ce qui concerne le déploiement d'EULEX dans le Nord du Kosovo. Ceci serait le premier pas important en direction d'une normalisation entre Belgrade et Pristina.

Le 17 février, le Kosovo s'est déclaré indépendant, ceci après qu'un processus de négociation qui a duré presque 10 ans et qui s'est terminé en

décembre 2007 n'a pas pu produire un consensus entre Belgrade et Pristina. Avec l'adoption de leur Constitution, les autorités kosovares se sont engagées à respecter les conclusions de l'envoyé spécial de l'ONU, Martti Ahtisaari. Ces conclusions prévoient la création d'un Kosovo indépendant sous supervision internationale comme seule option viable et apte à garantir la stabilité. Les droits des minorités font l'objet d'une protection particulière.

J'ai eu l'occasion de présenter à la Chambre les arguments plaidant en faveur d'une reconnaissance du Kosovo et la Chambre a unanimement soutenu la ligne fixée par le Gouvernement. Ensuite, le 21 février, le Luxembourg a franchi le pas comme 52 autres pays et a reconnu le Kosovo. Ceci parce qu'il est dans notre intérêt d'avoir un Kosovo stable et ainsi des Balkans stables.

Dans ce jeune Etat, un Gouvernement démocratiquement élu travaille à la mise en œuvre du plan Ahtisaari. La situation au Kosovo est relativement stable, ce qui est notamment le mérite de l'Union européenne qui, à travers son Représentant spécial et la mission EULEX - sa plus grande mission de police et de justice - aide à mettre sur pied et à renforcer l'administration kosovare. Rappelons dans ce contexte que le Luxembourg participe activement à la mission EULEX et, depuis 1999, contribue à l'action de la KFOR, la mission de l'OTAN au Kosovo, qui est un garant important pour la paix au Kosovo.

Ceci est essentiel pour faire face aux grands défis auxquels est soumis le Kosovo. Il s'agit notamment de l'inclusion de la minorité serbe, mais aussi de la lutte contre le chômage et pour le développement de l'économie, ainsi que la mise sur pied d'un Etat de droit. Faire face à ces défis est un travail de longue haleine, mais nous sommes satisfaits que les choses aillent ici dans la bonne direction.

La persévérance est également de mise en Bosnie et Herzégovine. Au premier semestre de cette année, des progrès importants en Bosnie ont rendu possible la signature de l'accord de stabilisation et d'association et ont permis de lancer le processus de libéralisation des visa. Malheureusement, la situation politique en Bosnie s'est détériorée ces derniers mois : il y a une absence de consensus autour des réformes-clé, la rhétorique est devenue de plus en plus nationaliste et les visions pour le futur de l'Etat sont en train de s'éloigner les unes des autres. Il est dans notre intérêt de maintenir la Bosnie sur la voie européenne. Pour ce faire, l'UE doit s'engager davantage. On ne

peut accepter l'immobilité en Bosnie jusqu'aux élections de 2010, car en matière d'intégration européenne, il ne faut pas que la Bosnie soit à la traîne par rapport à ses voisins. Ceci serait mauvais pour la Bosnie et pour l'UE.

Proche et Moyen-Orient

Au Proche-Orient, une autre région importante du voisinage de l'UE, nous avons été confrontés cette année à une image assez contrastée.

Le 27 novembre de l'année passée, Israéliens et Palestiniens se sont engagés à mettre fin aux décennies d'effusion de sang.

Il a été décidé de lancer un processus de négociation - le processus d'Annapolis - qui doit aboutir à un accord de paix détaillant par écrit la solution si souvent mentionnée des deux Etats, c'est-à-dire un Etat israélien et un Etat palestinien coexistant dans la paix.

Israéliens et Palestiniens se sont également engagés dans le cadre de la déclaration d'Annapolis à déployer tous les efforts possibles pour parvenir à un accord avant la fin de 2008.

Même si actuellement tout porte à croire qu'il ne sera pas possible de finaliser un tel accord d'ici la fin de l'année, cela ne veut absolument pas dire que rien n'ait été accompli au cours de l'année écoulée.

J'avais l'occasion fin mars de me faire une image de la situation sur le terrain, en Israël, dans les Territoires palestiniens et aussi en Egypte, un pays dont les efforts de médiation sont d'une grande importance.

Lors de mes contacts sur place, j'ai pu me rendre compte que les parties se sont engagées dans un processus de négociation dont l'étendue est tout à fait inédite.

Un tel exercice n'est pas facile à mener, étant donné qu'il s'agit de faire de vastes concessions et ceci des deux côtés. S'y ajoute qu'une partie de mesures n'ont pas été de nature à améliorer le climat des négociations. Je pense plus particulièrement aux nombreux barrages routiers israéliens en Cisjordanie, à la construction de nouvelles colonies, mais aussi aux tirs de roquettes visant le territoire israélien depuis Gaza.

La tâche du Premier ministre Fayyad n'a pas non plus été facilitée par le fait que le Hamas continue à occuper la bande de Gaza.

L'Égypte s'est employée de manière intensive à rétablir le dialogue entre les Palestiniens. Nous espérons qu'il sera possible, malgré le récent revers, d'aboutir à une réconciliation entre Palestiniens et ce sur base du document élaboré par les Égyptiens.

Il existe donc des raisons d'espérer.

La cessation des violences agréée entre le Hamas et Israël a mené à un apaisement autour de la bande de Gaza ces derniers cinq mois, même si les habitants de Gaza doivent vivre dans des circonstances tout à fait indignes. Il convient dans ce contexte de souligner le travail excellent de l'UNRWA, que le Luxembourg continue à soutenir financièrement. La situation actuelle exige un engagement sans faille de tous ses collaborateurs. Ces dernières deux semaines, nous avons eu à déplorer de nouvelles violences, sous forme de tirs de roquettes de type Kassam et d'activités militaires israéliennes dans la bande de Gaza, qui ont coûtés des vies des deux côtés.

Il n'y a pas d'alternative au respect de la trêve.

J'estime inacceptable que l'aide de l'UNRWA, qui prend en charge quotidiennement 750.000 personnes dans la Bande de Gaza, reste bloquée par Israël. Certes des camions acheminant de l'aide ont récemment été autorisés à passer vers ce territoire, mais ceci reste largement insuffisant pour subvenir aux besoins humanitaires de la population de la Bande de Gaza.

Les négociations avec les Palestiniens n'ont pas été interrompues et ce malgré les incertitudes politiques en Israël. Même s'il ne sera pas possible d'aboutir à une percée d'ici aux élections en Israël, il est important d'éviter que ce qui a été accompli jusqu'à présent ne soit perdu.

Lors de la récente réunion du Quartette à Charm-el-Cheik, les deux parties ont qualifié les négociations en cours de substantielles et prometteuses et je suis d'avis que la communauté internationale se doit de continuer à soutenir le processus lancé à Annapolis.

L'UE apporte son soutien aux Palestiniens dans le domaine politique et économique, à travers la mission EUPOL Copps, dans celui des réformes en matière de l'Etat de droit et de la sécurité civile. Nous sommes également en train d'examiner dans le cadre européen des possibilités pour accompagner les parties et de les soutenir dans la mise en œuvre d'un accord de paix.

Le Luxembourg est disposé à prendre ses responsabilités à cet égard.

Nous l'avons démontré en décembre dernier lors de la Conférence internationale des donateurs pour l'Etat palestinien qui s'est tenue à Paris, et j'avais l'occasion d'honorer notre engagement en juin dernier à la Conférence de Berlin pour le soutien de la sécurité civile et de l'Etat de droit palestiniens.

Au Liban, il a enfin été possible au mois de mai dernier d'aboutir à l'accord indispensable et tellement attendu entre les différents fractions politiques. Un nouveau Président a été élu et un nouveau gouvernement d'unité nationale s'est attaché à poursuivre le dialogue national là où il a été interrompu par la guerre en 2006.

Il ne s'agit pas d'un exercice facile, mais je crois que les parties se sont entretemps rendu compte qu'il n'y a pas d'alternative à la consolidation de la stabilité dans ce pays. Nous apportons également notre contribution à la réalisation de cet objectif, pas seulement au plan financier, mais aussi dans le cadre de la FINUL déployée au Sud du pays.

Les tensions avec la Syrie sont en train de diminuer et ce pays semble être enclin à jouer un rôle plus positif. Des discussions indirectes avec Israël ont été initiées en Turquie. La Turquie joue un rôle très intéressant non seulement dans le dossier israélo-syrien, mais aussi dans celui concernant l'Irak et l'Iran.

J'ai toujours été d'avis qu'il faut considérer la Syrie comme faisant partie d'une solution et j'espère que l'ouverture dont a fait preuve le Président syrien n'est qu'un début et que nos attentes à cet égard ne seront pas déçues.

Avi Primor l'a résumé en affirmant que : « Celui qui veut aider Israël, doit aider la Syrie ».

Irak

Malgré les nombreux attentats qui sont toujours commis en Irak, ce pays semble s'écarter lentement mais sûrement du bord du gouffre et la situation sécuritaire s'est sensiblement améliorée depuis l'année passée.

Les Irakiens ont pu reprendre la responsabilité dans une majorité de provinces et ont négocié avec les Américains un accord de sécurité sur la présence future des soldats américains en Irak.

En plus de notre soutien humanitaire, nous avons continué cette année à organiser ensemble avec nos collègues du Benelux des formations pour des juges et des hauts fonctionnaires de la police irakienne afin d'apporter notre contribution à la promotion de l'Etat de droit dans ce pays.

Iran

A notre regret, l'Iran ne s'est toujours pas mis en conformité avec les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui sont pourtant une illustration évidente de la solidarité de la communauté internationale dans ce dossier. Il importe que cette solidarité puisse être maintenue.

La pression de la communauté internationale sur le régime de ce grand pays a été davantage accrue à travers des sanctions supplémentaires, malheureusement sans l'effet escompté.

La porte des négociations reste ouverte, mais l'Iran doit suspendre toutes ses activités liées à l'enrichissement et au retraitement d'Uranium. De nombreux changements pourraient avoir lieu en 2009 dans nos relations avec l'Iran dans le cas d'un changement démocratique de Président à Téhéran. Il reste à espérer que la future administration Obama aux Etats-Unis prenne l'initiative de décider d'ouvrir une porte afin de trouver une possibilité pour lancer des négociations directes avec l'Iran, à l'instar de ce qui a été fait dans le cas de la Corée du Nord. Ceci profiterait aux Etats-Unis et à tout le Moyen-Orient.

La situation des droits de l'homme ne s'est pas non plus améliorée, ce qui nous préoccupe de plus en plus, surtout dans la mesure où l'Iran ne respecte pas les obligations contenues dans des conventions internationales dont il est signataire.

Le partenariat euro-méditerranéen

S'agissant des relations entre l'Union européenne et les pays de la Méditerranée, il a été décidé le 13 juillet dernier au Sommet de Paris d'imprimer une nouvelle dynamique au partenariat euro-méditerranéen et ce au plus haut niveau.

Nous sommes satisfaits qu'il ait été possible à la suite d'une série de discussions d'inclure toute l'UE dans cette initiative et de fonder cette nouvelle Union pour la Méditerranée sur la base de ce qui a déjà été accompli dans le cadre du processus de Barcelone.

Les résultats du Sommet de Paris sont tout à fait significatifs, en dépit de l'une ou l'autre note discordante. D'expérience, je peux témoigner qu'il n'est pas toujours simple de trouver un dénominateur commun dans ce cadre-là et qu'il faut prendre en considération toute une série de facteurs afin de pouvoir faire avancer cette coopération.

Si plusieurs questions sont restées ouvertes au Sommet de Paris, je me félicite qu'il ait été possible lors de la conférence des Ministres des Affaires étrangères qui s'est tenue au début du mois à Marseille de résoudre toute une série de problèmes de manière à pouvoir nous consacrer dorénavant à la mise en œuvre de nos objectifs communs.

Les prochains mois seront cruciaux dans la mesure où il s'agit d'insuffler vie aux nouvelles structures, comme par exemple le secrétariat de cette nouvelle Union qui sera installé à Barcelone, afin de pouvoir mettre sur les rails dans les meilleurs délais les projets communs que nous avons adoptés.

Le Luxembourg y apportera également sa contribution afin que cette nouvelle dynamique ne soit pas perdue en cours de route et que nous puissions réaliser dans la région méditerranéenne un espace de paix, de stabilité, de sécurité et de prospérité.

Nos relations transatlantiques

Nombre de défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui, sont des problèmes qui ne connaissent pas de frontières parce qu'ils nous concernent tous : la pénurie des ressources, l'environnement et le changement

climatique, la crise financière, le crime organisé, les armes de destruction massive etc. Ce sont des défis à facettes multiples et qui sont étroitement liés entre eux. Un multilatéralisme efficace - fondé sur des règles internationales, appliquées par des organisations internationales fortes au sein d'institutions légitimes - est le seul instrument qui nous permette de résoudre conjointement les problèmes globaux. Sans règles internationales, la loi du plus fort prime sur la force de la loi. L'existence, sur le plan international, d'un consensus respectant les règles du jeu est la meilleure garantie pour tous les Etats, même les plus forts.

Dans ce contexte, l'élection de Barack Obama comme 44^{ième} président des Etats-Unis est une bonne nouvelle, pas seulement pour l'Amérique, mais pour le monde entier et donc également pour l'Union européenne. Ceci ne signifie pas pour autant que dorénavant tout sera plus facile. Le nouveau président saura apprécier mieux que son prédécesseur que les Etats-Unis sont certes un grand pays, mais pas assez grand pour diriger le monde à lui tout seul. Même l'Amérique a besoin de la coopération internationale. Parmi les nombreux sujets que je viens d'aborder au cours de ma déclaration, les relations transatlantiques restent essentielles pour résoudre les problèmes globaux. Dans un monde globalisé il faudra également intégrer de nombreux autres pays, mais sans la coopération entre l'Europe et l'Amérique nous ne pourrions pas répondre à ces nombreux défis.

Je suis convaincu que l'Europe sera obligée de s'engager plus, tant en Afghanistan qu'au Moyen Orient. Mais si ceci peut produire des résultats, l'Europe devrait également assumer plus de responsabilités. Barack Obama a déjà indiqué clairement qu'il entendait miser sur la coopération en estimant que l'Amérique devait s'efforcer de rétablir les alliances et les partenariats en vue d'affronter les défis et les menaces communes. Dans ce contexte, il a également reconnu que l'UE, dans son entièreté, est un partenaire important et un allié de longue date des Etats-Unis. Le futur président Obama s'est exprimé avec la même clarté sur la réforme des Nations Unies, à défaut de quoi l'ONU risque de ne plus suivre l'évolution rapide du monde et de perdre son rôle essentiel de pacificateur et de défenseur du droit international.

Tout semble donc indiquer que les relations transatlantiques connaîtront une nouvel essor. L'optimisme et les attentes sont par conséquent élevés.

Je suis fermement convaincu que de bonnes relations avec Washington sont indispensables pour promouvoir notre sécurité, nos valeurs et nos intérêts communs. Nous voulons travailler étroitement avec l'Amérique afin d'identifier la contribution, souvent sur des registres divers mais toujours complémentaires pour que Européens et Américains puissent aborder ces problèmes communs.

Comme je viens de l'indiquer dans mon introduction : le monde a changé. Les Européens réclament leur place sur la scène internationale à côté des Américains, des Russes et des Chinois. Il est impératif de travailler dans un esprit de la coopération et non pas de confrontation. L'Amérique et l'Europe devront améliorer leur coopération et pour y parvenir, l'Europe doit faire ses devoirs et définir clairement ses propres positions. Ces positions ne coïncideront pas toujours à cent pourcent. Ceci n'a rien d'extraordinaire dans un partenariat équilibré et peut même souvent être bénéfique. Si on indique clairement ce que l'Europe peut apporter, on nous écouterait également si on a quelque chose à demander. Notre crédibilité vis-à-vis de l'Amérique est renforcée lorsque l'Europe parle d'une seule voix.

Je voudrais résumer ma pensée en une seule phrase ; j'espère que nous verrons une Amérique nouvelle, une grande puissance au service des Nations Unies.

Nos relations avec la Russie

La Russie reste un partenaire important et nous devons prendre ensemble nos responsabilités pour la sécurité et la stabilité, que ce soit en matière de sécurité énergétique, de désarmement ou de coopération politique en général.

Nous avons besoin de la Russie comme la Russie a également besoin de nous. La Russie est confrontée à d'énormes défis : la modernisation de son infrastructure, le besoin d'investissements, la dépendance des ses exportations de pétrole et de gaz, le redressement du déficit démographique etc. La Russie est consciente que l'Europe est le partenaire naturel pour moderniser le pays.

La crise en Géorgie a provoqué des tensions entre l'UE et la Russie. Nos relations sont devenues plus difficiles car nous contestons nombre de

positions de la politique étrangère russe, notamment dans le cadre du Conseil de l'Europe et de l'OSCE.

Cependant l'isolement de la Russie n'est pas une réponse à ces défis. Les solutions ne peuvent être trouvées que par le dialogue, et les tensions ne peuvent être réduites que par le contact et la patience. Le Luxembourg soutient la coopération et non pas la confrontation ou l'éloignement de la Russie. Nous devrions nous concentrer sur une diplomatie efficace et durable pour résoudre nos différends et ne pas toujours recourir à la politique du mégaphone. Il fut un temps où nombre de villes européennes étaient des cibles potentielles pour la force de frappe nucléaire soviétique. Mais le conflit Est-Ouest a pu être résolu grâce à une double stratégie : une stratégie de force et de coopération.

Aujourd'hui l'UE coopère avec la Russie dans de nombreux domaines vitaux pour notre sécurité : l'Iran, le Moyen-Orient, l'Afghanistan, le changement climatique, le trafic de drogues, la non-prolifération, etc. Dans ces domaines nous ne pouvons faire que peu de progrès sans la Russie, et certainement aucun progrès en nous dressant contre la Russie. Dans tous ces dossiers, notre coopération avec la Russie est vive et constructive. Dans d'autres dossiers, notre coopération n'est pas aussi facile : le Kosovo, notre voisinage commun et, bien entendu, la Géorgie.

Nous devons pouvoir parler de toutes les questions de politique de sécurité qui sont à l'origine des tensions et des irritations entre l'Ouest et la Russie. Certains des problèmes que nous avons avec la Russie aujourd'hui sont plus sérieux que la crise dans le Caucase. Le Président russe a annoncé il y a peu que la Russie allait placer des missiles à Kaliningrad. Nous risquons de nous retrouver dans une spirale négative et nous devons éviter cela à tout prix. Il nous revient de dire à la Russie qu'elle fait fausse route. Il ne peut pas y avoir de sécurité contre la Russie ou contre les Etats-Unis, mais uniquement avec la Russie et avec les Etats-Unis. Il nous faut briser le cercle vicieux par une approche intelligente combinant compromis et modération de part et d'autre. Ici aussi je garde l'espoir que le nouveau Président américain saura adopter une stratégie qui n'aura pas comme conséquence d'opposer l'UE à la Russie mais qui les rapprochera au contraire.

Voilà pourquoi le Luxembourg soutient la poursuite des négociations pour un nouvel accord de partenariat entre l'UE et la Russie. Ces négociations fournissent le cadre idéal pour discuter de nos problèmes et objectifs

conjoints et pour construire un avenir commun. Les négociations et le dialogue ne signifient pas que nous acceptions les événements qui se sont produits en Géorgie ou que nous relativisons nos valeurs. Je ne vois pas d'alternative à une relation forte, fondée sur la coopération, la confiance et le dialogue et qui respecte l'Etat de droit ainsi que les principes de la charte de l'ONU et de l'OSCE. C'est pour cette raison que je me félicite de l'annonce faite lors du Sommet UE-Russie à Nice, le 14 novembre, de la reprise des négociations avec la Russie au 2 décembre. Je soutiens également l'appel de la Présidence française à l'attention des Etats-Unis et de la Russie d'arrêter à brandir réciproquement la menace de missiles et des boucliers anti-missile et de s'engager à discuter la sécurité collective en Europe lors d'un Sommet en 2009.

Notre coopération avec l'Asie

Le temps ne me permet pas de passer en revue chaque pays ou chaque continent, mais j'aimerais toutefois saisir cette opportunité pour souligner l'importance de nos relations avec le continent asiatique.

Le Luxembourg participe entre autres activement à des fora multilatéraux tels que l'ASEM. Ensemble, les 43 pays européens et asiatiques membres de l'ASEM représentent environ 50% du PIB mondial, 58% de la population mondiale et 60% du commerce mondial. Il est important que nous définissions ensemble avec des pays comme la Chine, l'Inde et le Japon, ou encore le Singapour et l'Indonésie, une approche commune face aux nombreux défis auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés, comme la crise financière actuelle ou le changement climatique.

Pour répondre à l'importance stratégique de ces pays, le Luxembourg est aujourd'hui représenté par quatre Ambassades sur le continent asiatique, à savoir à New Delhi, à Pékin, à Tokyo et depuis récemment aussi à Bangkok. Souvent, ces Ambassades couvrent par ailleurs un bon nombre de pays avoisinants et elles contribuent beaucoup à ce que les intérêts luxembourgeois soient défendus dans ces pays.

Afghanistan et Pakistan

Dans ce contexte, j'aimerais aussi rappeler qu'il existe deux pays qui sont d'une extrême importance pour l'Europe d'un point de vue sécuritaire: l'Afghanistan et le Pakistan.

En ce moment, la situation en Afghanistan est loin d'être facile : le pays se prépare actuellement à la tenue des élections présidentielles, prévue pour l'année prochaine, dans des conditions sécuritaires très difficiles. Au début, des erreurs furent certainement commises. Comme on l'a déjà constaté à maintes reprises, les défis qui se présentent en Afghanistan, sont dans une grande mesure de nature globale : le terrorisme, l'extrémisme religieux, les drogues... et pour cette raison ils ne peuvent être surmontés du jour au lendemain.

Toute la communauté internationale, dont le Luxembourg, doit rester engagée – et ceci aussi bien dans les domaines politique et militaire que dans le domaine humanitaire – afin de contribuer à ce que le citoyen afghan puisse regarder vers un avenir de paix et de prospérité et dans lequel sont aussi respectés les droits fondamentaux de l'homme. Dans ce contexte, la conférence internationale sur l'Afghanistan, qui s'est déroulée en juin à Paris, a mis des accents importants afin de permettre une amélioration de la situation en Afghanistan dans un avenir proche.

Lorsqu'on parle de l'Afghanistan, il faut aussi évoquer le Pakistan, les deux situations étant étroitement liées. Depuis septembre, un nouveau gouvernement est au pouvoir à Islamabad. La solution aux problèmes en Afghanistan contient, comme nous le savons tous, aussi une dimension régionale et par conséquent il importe que nous, en tant que communauté internationale, - et surtout les Afghans eux-mêmes – collaborent étroitement avec cette nouvelle administration. Le Pakistan, le seul pays musulman actuellement doté de l'arme nucléaire, a fait des progrès dans son processus de démocratisation au cours des ces dernières années. Le Pakistan a par ailleurs un rôle primordial à jouer dans le domaine de la lutte internationale contre le terrorisme. L'UE a par conséquent l'intention d'intensifier au cours des prochaines années la coopération avec le Pakistan dans ce domaine.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

A l'occasion du Sommet du G-20, qui a eu lieu à Washington au cours du weekend, la politique internationale a enfin compris que la mondialisation n'était pas un sujet pour des dissertations savantes, mais un sujet qui appelle un positionnement sur le plan international, capable de donner une réponse globale structurée pour défendre les intérêts fondamentaux communs.

La réforme du Conseil de Sécurité des Nations-Unies est absolument nécessaire. Celui-ci regroupe actuellement cinq puissances nucléaires qui y siègent de manière permanente et qui ont un droit de veto. Mais il devrait accueillir d'autres pays importants d'autres continents.

Le G-7, qui s'occupe davantage de soi-même que du reste du monde, n'est plus un instrument capable d'affronter les défis mondiaux du 21^{ème} siècle. Une forme mieux structurée, ainsi qu'un élargissement s'imposent également ici.

Ce qu'on appelle « l'Occident » a compris que sa domination absolue est révolue. Le monde ne sera plus exclusivement dirigé par l'Occident, comme aux temps de Bretton Woods, où les Américains et les Britanniques ont pu décider de tout.

Alors même que l'Occident a perdu sa position de monopole, il gardera néanmoins son pouvoir, sa grande influence et sa responsabilité.

Le Sommet du G-20 de Washington peut être le point de départ d'un monde dans lequel les pays du BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine), tout comme des pays émergents tels l'Afrique du Sud, l'Indonésie ou bien l'Arabie Saoudite, auraient légitimement davantage d'influence sur les décisions, mais devraient également être prêts à prendre davantage de responsabilité.

Gardant ceci à l'esprit, le Luxembourg devrait continuer à œuvrer au sein de l'UE en faveur d'un plus grand équilibre international doté de meilleures structures.

L'objectif de la politique étrangère est de réduire les tensions qui existent dans le monde afin que les rouages internationaux fonctionnent sans entrave dans l'intérêt de la stabilité, de la paix et de l'humanité.

Le Luxembourg est un des rares pays au monde qui, pendant 60 ans, a été épargné par la guerre, la faim, la soif et la peur. Ce privilège, nous voulons le partager avec le monde entier. C'est pour cette raison que notre politique étrangère est, et restera à l'avenir, inspirée par le partage, c'est-à-dire par la solidarité et l'engagement caractérisé par notre volonté de coopération. En d'autres termes : nous voulons œuvrer dans le sens de la convergence des intérêts et non de la division.

Je vous remercie